



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 22 septembre 2022

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 septembre 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, j'aimerais déposer deux points à l'ordre du jour du Conseil du 29 septembre 2022 :

1. Un geste pour la réduction des déchets : distribution d'autocollants « no pub » dans tous les foyers bertrigeois
2. Quelle politique d'économie d'énergie au sein de la Commune de Bertrix ?

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE
Chef de groupe

1. Un geste pour la réduction des déchets : distribution d'autocollants « no pub » dans tous les foyers bertrigeois

La réduction de la quantité de déchets produits est un défi majeur que le Collège semble vouloir relever, notamment via la campagne « Zéro déchet ».

Dans cet esprit, le groupe ECOLO propose au Collège une initiative facile à mettre en place, peu coûteuse et qui peut se révéler très efficace : la distribution dans chaque foyer bertrigeois d'un autocollant « No pub » accompagné d'un dépliant explicatif. Cette simple initiative pourrait très rapidement faire réduire la quantité de papiers envoyés au recyclage.



Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 29 septembre 2022, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour ;
- vu la volonté affichée par le Collège de réduire la quantité de déchets ménagers sur le territoire bertrigeois,
- vu la nécessité de poursuivre jours après jours les efforts pour atteindre cet objectif,
- vu la masse de papiers gaspillés à des seules fins de publicité,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

sur proposition du Groupe ECOLO,
par oui et non,
confie au Collège la réalisation d'une distribution toutes-boîtes d'un autocollant « no pub » accompagné d'un feuillet explicatif.

2. Quelle politique d'économie d'énergie au sein de la Commune de Bertrix ?

La réduction des coûts énergétiques est devenue la préoccupation première des ménages. De toute évidence, à court terme, aucune solution pleinement satisfaisante pour la population ne pourra être apportée à cette crise conjoncturelle.

Cette crise de l'énergie va aussi avoir des incidences directes sur les finances communales : coût du chauffage des bâtiments, éclairage public, carburant pour les véhicules, consommations électriques.

Le Collège peut-il :

1. nous dire quelles mesures il compte adopter pour réduire ces surcoûts énergétiques afin que ceux n'affectent démesurément notre budget,
2. nous communiquer quelles mesures concrètes il compte mettre en œuvre pour soutenir la population qui fort probablement va devoir affronter une période douloureuse.